



**SAINT-JEAN  
D'HERMINE**  
Vendée

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL de Saint-Jean-d'Hermine

Le 2 juin 2026

à 19 h 00 – Salle Rez-de-Jardin

## ORDRE DU JOUR

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Adoption de la séance du 5 mai 2026

### **Affaires règlementaires :**

1. Modification de la délibération de délégation de compétences du conseil au Maire ;
2. Désignation du représentant de la Commission Locale des Charges Transférées ;

### **Affaires financières :**

3. Présentation et vote des CFU (Compte financier unique) du budget principal et des budgets annexes ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2025 du budget principal et des budgets annexes ;
5. Transfert des résultats budgétaires associés à la compétence assainissement ;
6. Proposition de budgets supplémentaires ;
7. Création d'une provision pour risques et charges : Compte Epargne Temps ;
8. Création d'une provision pour grosses réparations : mise aux normes accessibilité de la salle polyvalente ;
9. Présentation du budget primitif « lotissement les Ougnettes-les Guionnières » ;
10. Présentation des bilans des conventions d'aménagement avec l'EPF ;
11. Demandes de subvention au titre des amendes de police : aménagements de sécurité, route de Fontenay, création de la piste cyclable entre la route de la Rochelle et la route de la Roche et rue de la Croix de fer ;
12. Autorisation de poursuite par le receveur en cas d'impayés ;
13. Subvention « Grand-défi » ;
14. Mise en place d'une taxe d'aménagement sectorisée dans le cadre de la création d'un lotissement privé nécessitant des travaux d'électricité sur le domaine public ;
15. Proposition de convention de mandat auprès de Vendée Expansion pour la réalisation d'une opération d'aménagement du secteur des Ougnettes ;
16. Avenant foyer des jeunes ;

### **Rapports de commissions :**

17. Rapport de la commission « aménagement du territoire, habitat et économie » ;
18. Rapport de la commission « relations intergénérationnelles et jeunesse » ;
19. Rapport de la commission « bâtiments publics, cimetières et patrimoine bâti protégé » ;

### **Affaires foncières :**

20. Cession d'une parcelle en ZAE le Vignaud ;  
Compte rendu des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à M. le Maire.